
Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

INFLUENCE DE L'INTÉGRATION À L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL SUR LA PLACE ET LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES CHEZ LA JEUNE FEMME RURALE MAROCAINE

Fidae EL HASSOUNI

Doctorante à l'Université Ibn Tofail, Kénitra Maroc

Fidae.elhassouni@hotmail.fr

RÉSUMÉ – Le présent travail, est basé sur une enquête de terrain auprès des coopératives féminines au Maroc, se propose une étude empirique, dans deux villes différentes, à base d'entretiens et de focus-groups. L'objectif étant, à premier abord, d'étudier l'impact du travail coopératif, sur la situation socio-économique et surtout sur le rôle social de la femme rurale dans son entourage. L'étude dans sa phase exploratoire ne présume pas être capable de résumer la réalité des coopératives féminines au Maroc, mais elle nous permet néanmoins d'illustrer le phénomène pour des femmes qui deviennent brusquement des « entrepreneures ». En effet, même en présence du principe de gestion collective, la coopérative s'attribue la qualité d'entreprise et attribue à ses adhérents la qualité d'entrepreneurs. Elle fait partie de ce qui est communément appelée Economie Sociale et Solidaire (ESS).

La présente recherche exploratoire est basée sur une enquête qualitative afin d'observer et de comprendre le sens que les femmes adhérentes donnent à leurs actes d'adhésion à la coopérative et à leur vécu professionnel en travail coopératif.

Mots clés : l'entrepreneuriat social ; la femme rurale ; coopérative.

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Introduction

Le rapport commence par définir l'objet de recherche et dresser un état des lieux de la littérature qui lui est relatif, avant de spécifier pour le Maroc, l'évolution et les caractéristiques du phénomène coopératif féminin. Ensuite, sera posée la question de recherche issue de la littérature et des études antérieures consultées, les hypothèses de la recherche et la méthodologie adoptée dans ce travail de recherche exploratoire.

Enfin, les résultats seront présentés après avoir été traités par le logiciel de traitement des données qualitatives (Atlas.ti).

Définition et évolution de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au Maroc et à l'étranger

Dans l'économie sociale, on trouve en plus des coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Ces organisations se distinguent des entreprises privées du moment où elles permettent de réunir des personnes avant les capitaux. Leur objectif ultime n'est pas le profit mais surtout servir le social. En comparaison aux entreprises publiques, ces organisations ont plutôt un caractère privé. Alors que l'économie solidaire se rapproche de l'économie sociale par le principe de justice et d'égalité.

Selon le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) marocain :

« L'ESS est le troisième pilier sur lequel doit pouvoir reposer une économie équilibrée et inclusive aux côtés du secteur public et du secteur privé. Cette économie a le potentiel et les moyens de mobiliser et de créer des richesses importantes, aussi bien matérielles qu'immatérielles »¹.

Les définitions du concept de l'ESS varient selon les pays. Cependant, il existe un accord général sur le plan international autour de certaines valeurs qui distinguent le champ de l'ESS. En général, l'économie sociale et solidaire se base sur les critères de la libre adhésion, de la non-lucrativité individuelle, de la gestion démocratique, de l'utilité sociale du projet et de la mixité des ressources.

Les principes de la coopérative s'inspirent de ceux de l'ESS. Apparues suite aux tensions face au modèle révolutionnaire industriel du 19ème siècle, les coopératives ont commencé à émerger en Grande Bretagne. Aujourd'hui, elles réunissent plus d'un milliard d'adhérents à travers le monde et pourvoient du travail à plus de 100 millions de personnes.

L'ESS et principalement les coopératives, est présentée comme alternative face à la crise des valeurs capitalistes suite aux différents crises internationales et également après la propagation des industries polluantes. Les nations unies ont reconnu l'importance du modèle coopératif et elles ont proclamé 2012 comme l'année des coopératives. Il faut savoir qu'en Suisse par exemple, la majorité des producteurs de Champagne sont des coopératives et que la majorité des postes d'emploi pourvus sont dans ce pays sont issus du secteur coopératif. En Espagne, environ 80% de l'huile d'olive produite par des coopératives alors qu'en Italie, environ 90% du Parmesan vient des coopératives.

La tendance vers ce secteur est mondiale. Selon le directeur de l'Office de Développement de la coopération (ODCO) marocain (2016)² :

« Les assises nationales de l'économie sociale et solidaire organisées en juillet 2016 étaient, bien entendu, dédiées à cette thématique. Des expériences nationales et internationales venant des pays d'Afrique (Mali, Sénégal, Tunisie...), d'Europe (Espagne, France, Belgique...), des Amériques (Canada, Colombie, Mexique) et d'Asie (Malaisie) avaient mis en exergue la contribution de l'ESS à asseoir un développement local durable dans divers contextes et cultures avec des valeurs et des principes universels ».

Dans les pays en voie de développement comme le Maroc, l'objectif des coopératives est tout d'abord de lutter contre le chômage et l'exclusion surtout en milieu rural et d'assurer une

¹ Conseil Economique, Social et Environnemental, 2015, « L'Economie Sociale et Solidaire : un levier pour une croissance inclusive », Consulté le 08/08/2018 sur <http://www.cese.ma/Pages/Auto-saisines/AS-19-2015-economie-sociale-et-solidaire.aspx>

² Numéro 6 de la Revue Marocaine des Coopératives (2017). Disponible en ligne sur : <http://www.odco.gov.ma/sites/default/files/remacoop6.pdf>

croissance équilibrée avec la participation des plus démunies (principalement la femme rurale et les jeunes diplômés).

Aperçu historique des coopératives au Maroc

Au Maroc, l'implantation des coopératives a été faite par le protectorat. C'était principalement pour des raisons d'exploitation économique. Il fallait attendre l'indépendance pour inaugurer une nouvelle étape dans laquelle l'interventionnisme étatique dans ce secteur avait joué un rôle déterminant. En effet, entre 1956 et 1983, le Maroc a connu une série de réformes qui avaient pour objectif de limiter la dépendance envers l'étranger et de bâtir un tissu productif national solide. Cependant, les années 80 étaient marquées par la crise d'insolvabilité envers les bailleurs de fonds étrangers (FMI et BM) qui ont exigé un Plan d'Ajustement Structurel (1983-1993) qui n'était pas sans effets sociaux néfastes (rétrécissement des dépenses de l'Etat, augmentation des disparités sociales, du chômage, etc.). Ensuite, est venue l'étape du désengagement de l'Etat du domaine des coopératives en les assimilant à des entreprises capables de réaliser le double objectif économique et social. Elles doivent créer de l'emploi, réduire les disparités sociales et régionales, organiser le travail informel, assurer une intégration sociale des femmes rurales dans la vie active, etc. en 2005, le lancement par le Roi de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) a engendré une augmentation exponentielle du nombre de coopératives créées.

Plusieurs initiatives juridiques et d'accompagnement (Programme Mourafaka³ en 2018) étaient adoptés pour promouvoir l'esprit entrepreneurial pour créer des coopératives principalement en milieu rural.

Tableau 1 : Les coopératives par région (fin décembre 2015)

Région	Nombre	Adhérents	Capital en dh
FES-MEKNES	1 835	36 202	417 055 382
CASABLANCA-SETTAT	1 780	76 958	2 313 779 800
RABAT-SALE-KENITRA	1 667	45 741	930 703 447
TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	1 486	39 162	395 063 655
MARRAKECH-SAFI	1 407	71 558	594 782 006
SOUSS-MASSA	1 395	38 113	869 377 020
LAËYOUNE-ASSAKIA AL HAMRA	1 293	11 357	12 924 593
ORIENTAL	1 215	53 227	525 896 669
BENI MELLAL-KHENIFRA	1 203	57 134	255 545 158
GUELMIM-OUED NOUN	1 157	11 015	58 555 720
DRÄA-TAFILALET	999	41 283	93 139 823
EDDAKHLA-OUED EDDAHAB	298	2 481	3 349 900
Total	15 735	484 231	6 470 173 172

Source : Numéro 6 de la Revue Marocaine des Coopératives (2017), Page 115. Disponible en ligne sur : <http://www.odco.gov.ma/sites/default/files/remacoop6.pdf>

³ Le programme d'une durée de 5 an vise le renforcement des capacités de 2000 coopératives nouvellement créées (500 par an), ce qui permettra d'améliorer et de pérenniser les revenus d'environ 200000 bénéficiaires directs et indirects (Voir <http://www.odco.gov.ma/fr/content/programme-mourafaka>).

En termes de nombre par région, c'est la région de Fès-Meknès qui vient en tête avec 1835 coopératives avec en moyenne 20 adhérentes par coopérative (Voir tableau 1). Au niveau de l'échantillon de la présente étude, ce sont des coopératives d'agriculture et d'artisanat qui étaient les plus représentées (Voir tableau 2).

Tableau 2 : Les coopératives de femmes par secteur (fin décembre 2015)

Secteur	Nombre	Adhérents	Capital en dh
ARTISANAT	987	13965	7 379 626
AGRICULTURE	763	13835	6 724 659
ARGANE	274	7117	1 877 126
DENREES ALIMENTAIRES	170	1766	597 501
PLANTES MEDICINALES ET AROMATIQUES	35	699	187 300
MAIN D'OEUVRE	13	101	20 850
COMMERCANTS DETAILLANTS	10	70	20 750
PECHE	8	178	55 300
ALPHABETISATION	8	59	102 600
FORETS	7	127	26 400
CONSOMMATION	3	22	12 400
IMPRIMERIE-PAPETERIE	1	7	700
ART ET CULTURE	1	14	7 000
Total	2 280	37 960	17 012 212

Source : Numéro 6 de la Revue Marocaine des Coopératives (2017), Page 113. Disponible en ligne sur : <http://www.odco.gov.ma/sites/default/files/remacoop6.pdf>

Le choix de la région pour mon étude exploratoire vise à comprendre les raisons et les obstacles à la promotion de la place de la femme via le travail coopératif. Deux villes ont été choisies pour mon étude qualitative à savoir Missour et Taounate qui appartiennent à la région de Fès-Meknès.

Avant de contextualiser l'étude, il est jugé opportun de rappeler le cadre théorique sur lequel je me suis basé pour définir la problématique et les hypothèses de la recherche.

Problématisation et hypothèses de la recherche

Cependant, l'essentiel n'étant pas de créer les coopératives mais d'en assurer la pérennité. Plusieurs problèmes inhérents au système de marché entravent l'expansion de ce genre d'entrepreneuriat qui se veut plutôt à finalité sociale. Il s'agit des difficultés de commercialisation des produits, de trouver des sources de financement à faible coût, d'assurer la main d'œuvre qualifiée surtout en milieu rural. Ce constat nous rappelle Rosa Luxembourg pour laquelle l'entreprise sociale se trouverait un jour obligée, dans une économie de marché, de concurrencer celle classique et de chercher à vendre à un prix concurrentiel.

Si l'entrepreneur est considéré comme un bourgeois qui exploite le prolétariat dans la pensée marxiste, c'est plutôt un héros des temps modernes chez les néolibéraux (Schmitt, C. et F. Janssen, 2011), puisqu'il crée de la richesse et pourvoit de l'emploi aux autres. Dans la réalité des pays en voie de développement comme le Maroc, la perception de l'entrepreneur est marquée par plusieurs idées reçues ; l'entrepreneur est plutôt un homme, un héritier issu de la bourgeoisie et qui dispose d'un capital social et d'un relationnel important. Ce postulat confirme le caractère traditionnel et conservateur de ces sociétés qui ont été obligées, dans leur majorité, de suivre le modèle libéral.

Dans le cadre de cette recherche exploratoire, je m'intéresse plutôt l'influence de l'accès à l'entrepreneuriat sur le rôle social de la femme rurale marocaine et sur sa place dans son milieu familial et dans son entourage proche. L'étude s'intéresse également au lien entre la situation économique et le rôle social des femmes comparativement à leurs situations avant l'adhésion à la coopérative. On s'intéresse donc aux interactions sociales entre les individus et à leur répercussion sur les représentations sociales de la place et du rôle de la jeune femme rurale. Une analyse microsociologique qui s'intéresse à la différence de situation entre « avant » et « après » l'adhésion à la coopérative.

Autour de la thématique de la femme et de l'entreprise, le courant radical se base sur le postulat d'une société conservatrice qui exploite la femme et qui l'interdit de sortir de ses rôles traditionnels. Cependant, le courant libéral considère que ce sont les compétences et les cercles de relations dont bénéficie l'individu (homme ou femme) qui jouent un rôle déterminant dans la réussite entrepreneuriale. Alors que concernant ce volet, du moment qu'historiquement les hommes sont privilégiés par rapport aux femmes, ces dernières n'accèdent que rarement aux cercles de pouvoir et à l'entreprise d'une manière spécifique. Selon le courant libéral, la problématique est inhérente à la disposition ou non du capital social et non pas à la domination masculine d'après le courant radical.

Pour Fatema Mernissi (Mernissi, 1981), la femme surtout rurale a été longtemps exploitée dans des petits métiers et qu'elle est restée longtemps privée du droit à l'ascension sociale à cause d'une idéologie dominante. Dans le cadre de ce travail, je pose une problématique centrale à deux hypothèses en relation à l'entrepreneuriat féminin dans le cadre des coopératives au Maroc.

Comment la coopérative a influencé sur la situation socio-économique de la femme rurale ? Existe-t-il une relation de cause-à-effets entre l'amélioration de la situation économique et celle sociale ? Est-ce que le niveau d'instruction des adhérentes a un impact sur la place de la femme rurale au sein de la coopérative et dans son entourage.

Deux hypothèses complémentaires ont été formulées :

H1 : L'adhésion de la jeune femme rurale à la coopérative, quel que soit son niveau d'instruction lui a permis d'améliorer sa situation économique et par conséquent son rôle social

H2 : Au niveau des coopératives ayant des problèmes de commercialisation et de financement, les jeunes adhérentes se trouvent exposées au travail précaire malgré qu'elles soient des gérantes. Elles deviennent par conséquent capitalistes d'elles-mêmes

Méthodologie de la recherche

C'est en fait la technique de boule de neige qui m'a plus servi au niveau de la constitution de mon échantillon. A l'aide des informateurs et du relationnel, j'ai accédé à des profils variés de jeunes femmes rurales travaillant dans des secteurs différents et dans des lieux éparpillés de la ville.

Au final, entre Missour et Taounate, deux focus-groups et 18 entretiens étaient réalisés. L'analyse des données recueillies a été effectuée à l'aide du logiciel de traitement des données qualitatives Atlas.ti.

En effet, après la revue de littérature qui a servi à la formulation de la question de recherche et des hypothèses, le choix méthodologique est venu pour apporter quelques éléments de réponse à une question d'ordre qualitatif et dans un travail de recherche qui se veut exploratoire. Les variables qui ont permis la formulation des hypothèses ont été transformées en indicateurs. Ce sont ces derniers qui étaient la base de constitution des guides des focus-groups et des entretiens. Le terrain est effectué en Darija.

Les jeunes femmes interviewées : profils et motivations

Au total, au niveau des deux villes, ont été approchées 32 participantes réparties entre entretiens (18) et focus-groups (14) (Voir tableaux 4 et 5).

Tableau 4 : Nombre d'interviewes au niveau des entretiens et au focus-group par ville

Missour		Taounate	
Entretiens	Nombre des participantes au focus-groups	Entretiens	Nombre des participantes au focus-groups
9	9	9	5
18		14	
32			

Source : L'enquête réalisée par nous-même dans le cadre de cette étude exploratoire

Tableau 5 : Nombre d'interviewées par secteur d'activités des coopératives

Activité	Taounate	Missour	Total
Pâtisserie	5	6	11
Agro-alimentaire (Figue, Couscous, Plante aromatique)	9	2	11
Elevage	0	4	4
Couture	0	6	6
Total	14	18	32

Source : L'enquête réalisée par nous-même dans le cadre de cette étude exploratoire

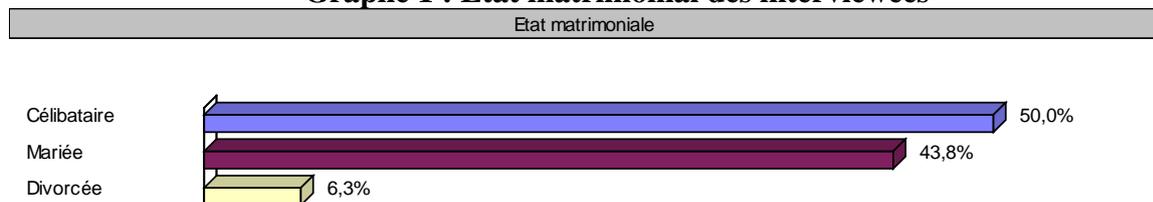
Certaines participantes appartenaient à la même coopérative. Au total, l'étude avait porté sur une dizaine de coopératives œuvrant dans différents domaines avec une moyenne de 16 participantes par ville. En majorité, ces coopératives sont nouvellement créées (entre 2012 et 2016) avec une moyenne de 12 adhérentes par coopérative. Toutes ces créations ne résultaient pas de transformation forcément d'une association en coopérative. Cependant, la majorité des femmes de ces coopératives avait une expérience en travail associatif soit comme bénéficiaire des services de l'association (cours de couture, d'analphabétisme, de pâtisserie, etc.) ou comme actrice associative (formatrice, etc.).

Selon une adhérente à une coopérative en agroalimentaire à Missour :

J'ai été déjà dans le travail coopératif depuis 2008. Des fonctionnaires que je connaissant m'avaient proposé de constituer une coopérative. Pour moi, le travail coopératif est une bonne chose puisque la personne se retrouve en réalisant soi-même d'une manière générale. Dans ce travail coopératif, tu voyage beaucoup pour d'autres villes et régions, etc. Tu connais de nouvelles personnes, grâce à Dieu, on n'a pas besoin d'un capital financier pour développer du relationnel.

Ces femmes interviewées dans le cadre de ce travail combinent à la fois, dans leur majorité (2/3), entre travail manuel et travail de gestion de la coopérative. Elles se considèrent plutôt de la classe moyenne. Malgré leurs conditions économiques défavorables (des revenus bien au-dessous des salaires minimums), les interviewées avaient plutôt tendance à choisir le juste milieu quand elles ont le choix entre s'identifier à la classe des riches ou à celles des pauvres. Les participantes avaient un âge moyen de 28 ans avec un écart-type de 4 points. L'âge minimal était de 23 ans et 32 ans comme âge maximal. Parmi ces participantes, 50% sont célibataires (voir graphe n°1). Certaines présidentes de coopératives, et qui avaient un âge supérieur à 30 ans, ont fait partie de l'échantillon en raison de l'importance de leur profil et parce que la définition de la jeunesse aujourd'hui est loin de se limiter dans un intervalle d'âge donné. Du moment où une majorité de celles qui ont participé à l'enquête dont l'âge dépassait 30 ans étaient toujours célibataires, elles se considèrent toujours en âge de jeunesse.

Graphe 1 : Etat matrimonial des interviewées



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Pour les interviewées mariées (en majorité sans enfants), l'accès au travail coopératif n'était pas une affaire facile. Le soutien du mari, si rare, se limite à encourager l'idée d'accès à la coopérative. Mais, son hégémonie s'exerce par exemple pour l'interdire de participer à des activités en dehors de la ville ou du Douar.

Le contrôle de l'homme sur l'activité de la femme en milieu rural ne se limite pas aux femmes mariées, les célibataires en plus des divorcées sont plus exposées au contrôle parental et familial (frères, cousins, voisins, etc.).

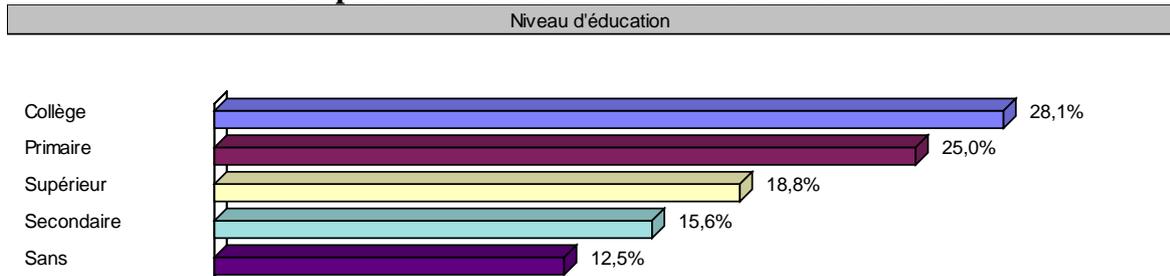
Selon une jeune célibataire et adhérente à une coopérative de couture :

« J'ai appris la couture dans une association, après j'ai adhéré à une coopérative malgré le refus de ma famille ».

Une autre célibataire et adhérente à une coopérative à Taounate :

« Au contraire, personne ne m'a encouragé, même ma famille avait refusé. Ils faisaient des soucis pour moi et espèrent que je reste toujours à la maison. Pour eux, une fille qui sort de la maison pour rejoindre son travail est une honte. Même si au début j'ai senti une certaine hésitation de leur part, mais enfin, c'est mon frère aîné qui crée des problèmes et a essayé de tout bloquer. ».

Concernant le niveau d'instruction, entre focus-groups et entretiens, seules 4 femmes parmi les 32 interviewées étaient analphabètes ou sans niveau d'éducation. Les autres avaient un niveau d'instruction qui oscille entre le primaire et le supérieur (Voir Graphe 2). Les femmes à niveaux d'instruction les plus élevés étaient souvent celles qui participaient à la gestion et à la prise de décision (principalement des gérantes) au sein de leurs coopératives respectives.

Graphe 2 : Niveau d'instruction des interviewées

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Les femmes adhérentes aux coopératives concernées par l'étude étaient plus animées par des motivations d'amélioration de leurs situations socioéconomiques et d'affirmation de soi à travers le développement de leur savoir-faire et de leurs personnalités. La majorité estime que son rôle dans la famille a positivement changé après son adhésion à la coopérative (Voir Graphe 3). Cependant, pour une minorité d'entre elles, cela se fait au détriment du temps à consacrer pour la famille.

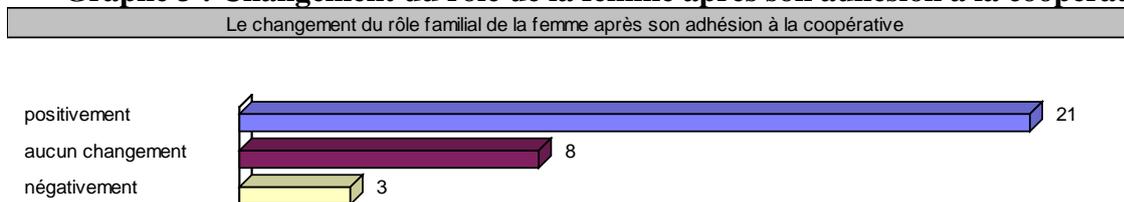
Selon une participante au focus-group de Missour :

On a voulu améliorer notre situation, c'était notre objectif derrière la création de la coopérative. Nous cherchons à nous émanciper, au moins financièrement.

Selon une participante au focus-group de Taounate :

Le fait d'adhérer à une coopérative est plutôt un sacrifice, c'est une aventure puisque la femme se trouve obligée d'abandonner, pour un moment de la journée, sa maison et ses enfants... Le problème est que certaines adhérentes veulent qu'elles soient payées au même pied d'égalité avec d'autres ayant fourni plus d'effort en travail... Egalement, on trouve entre chaque dix adhérentes, deux qui travaillent correctement... ».

Malgré les problèmes rencontrés surtout en période de démarrage, la majorité des interviewées estiment avoir réalisé un changement positif après leur adhésion à la coopérative (Voir graphe 3). C'est principalement au niveau du rôle social que ce changement se fait le plus sentir.

Graphe 3 : Changement du rôle de la femme après son adhésion à la coopérative

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

68.8% des participantes n'avaient aucune source de revenu avant leur adhésion aux coopératives alors que d'autres avaient un travail dans le cadre associatif comme encadrante ou formatrices dans des associations de lutte contre l'analphabétisme. D'autres avaient plutôt travaillé comme salariées dans des usines installées en d'autres villes. Les autres étaient sans travail et s'occupaient principalement des tâches ménagères.

Après les adhésions, 34% des interviewées estime que leurs revenus ne se sont pas améliorés. Cela s'explique en partie, pour certaines coopératives, par le réinvestissement total des revenus réalisés dans un objectif d'augmentation du capital investi.

Ces réinvestissements sont justifiés par le fait que la majorité des coopératives étudiées sont toujours dans leurs premières années de démarrage.

Alors que celles qui commencent à avoir des revenus (21 femmes parmi les 32 interviewées), espèrent toujours améliorer leur situation puisqu'elles ne perçoivent qu'un revenu mensuel moyen de 40 dollars américain qui varie en fonction des ventes réalisées. Cependant, ce faible revenu a permis à la majorité des adhérentes (23 femmes) de contribuer financièrement aux budgets de leurs familles. Si pour ces jeunes femmes, le mari et les parents s'occupent en général de l'alimentation et de l'hébergement, les dépenses sont plus orientées vers l'habillement (pour 14 femmes) comme poste budgétaire principal suivi de celui de la santé et de l'alimentation.

Néanmoins, une autre catégorie de femmes a constaté une dégradation de ses revenus mensuels après l'adhésion à la coopérative. Il s'agit de femmes célibataires qui, avant leur adhésion aux coopératives, disposaient d'un travail comme salariées dans des usines avec des salaires qui avoisinent en moyenne le Salaire Minimum. Pour ces femmes, intégrer une coopérative était plus animé par une recherche d'autonomie et de réalisation de soi.

Une participante de ce profil qui a toujours souffert d'une maladie de peau, a longtemps souffert des stigmates de son entourage immédiat et a voulu s'affirmer dès son jeune âge en son milieu d'enfance. En abandonnant son travail de salariée en ville, elle avait décidé de rentrer à son Douar d'origine pour créer une coopérative de pâtisserie. Selon cette femme célibataire :

« J'ai embauché une fille handicapée pour l'aider à sortir de sa solitude et se confirmer en société à travers son travail... ».

Selon une autre participante d'une coopérative de pâtisserie :

« Ma sœur m'a encouragé pour créer une coopérative... Avant, je travaillais à Tanger avec un salaire mensuel de 4000 dhs (environ 400 dollars américain) ... J'ai eu un accident de travail, je suis tombée malade et je ne pouvais plus poursuivre mon travail à l'usine... »

Toutes les participantes étaient unanimes autour de l'idée que l'adhésion aux coopératives était une bonne initiative malgré les difficultés inhérentes à la commercialisation, à la gestion et à l'entourage immédiat, à la difficulté d'obtenir le certificat de l'Office National de sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA). Si la famille en général est considérée comme un soutien moral pour la majorité, les hommes en particulier ne sont considérés comme obstacle que pour 12 des 32 femmes interviewées. Elles insistent sur leurs attitudes négatives face au travail coopératif de la femme (considéré parfois comme une honte) principalement à cause d'un manque de confiance en ses compétences. Pour certaines interviewées, les hommes de la famille (mari, frère aîné, etc.) influencent le travail coopératif de la femme rurale soit en l'interdisant ou, dans le cas échéant, en le sous-estimant. Si la moitié constate un changement positif au niveau du respect de l'entourage, l'autre moitié ne sent aucun changement à ce niveau.

Malgré tout, la majorité des femmes interviewées espèrent continuer en travail coopératif même en présence d'une alternative de travail à salaire fixe dans des entreprises. Elles se sentent plutôt utiles au travail coopératif. Pour elles, ce type de travail a l'avantage de la proximité (qui facilite la négociation avec les hommes de la famille), de l'autonomie et des possibilités d'ouverture sur l'extérieur.

Analyse thématique à l'aide d'Atlas.ti

Après retranscription des entretiens et des focus-groups, un code book a été élaboré abritant les thématiques principales réparties selon des codes. Ensuite, les documents primaires (les retranscriptions) téléchargés sur Atlas.ti ont été codés pour servir par la suite une analyse des données (quantification, cooccurrence, etc.).

Réurrence des thématiques au niveau des entretiens et des focus-groups

Du moment où les thématiques abordées aux entretiens sont reprises au niveau des focus-groups, nous pouvons commencer par analyser toute la base de données sur Atlas.ti. Sont à étudier à ce niveau les thématiques et les mots récurrents, les cooccurrences entre les codes. Un croisement avec la ville ou avec une autre variable a été également possible.

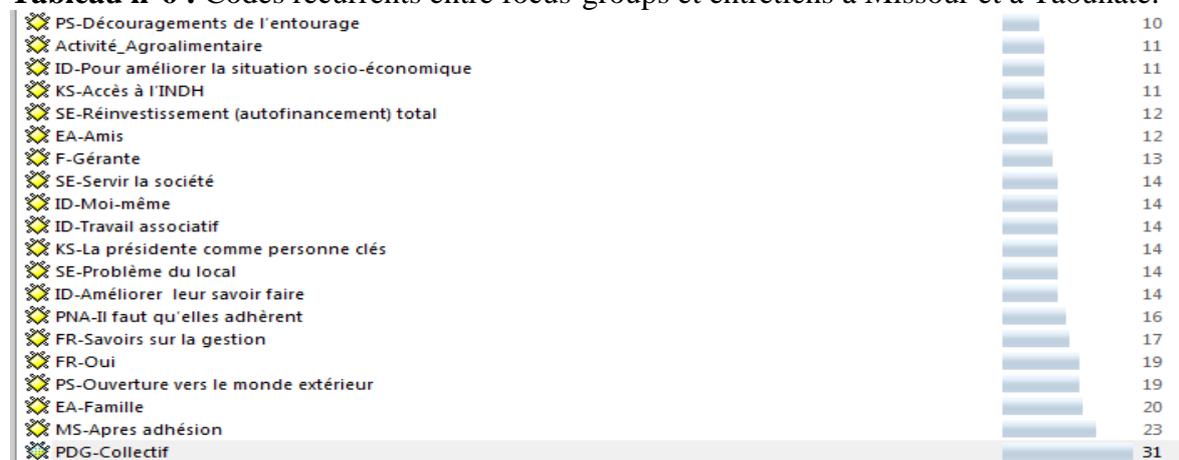
Les thématiques abordées sont principalement: l'idée d'adhésion à la coopérative, les motivations et les obstacles, l'impact de l'adhésion sur la situation socioéconomique et psychologique, la perception de la femme coopérante et de la femme non coopérante dans son entourage immédiat, la gestion de la coopérative et les problèmes récurrents inhérents à la commercialisation, rôle du capital social et culturel de la femme dans la coopérative, etc.

Codes et thématiques récurrents et cooccurrences

Au total, à l'aide du logiciel de traitement des données qualitatives Atlas.ti, ont été attribués (sur l'ensemble des retranscriptions réalisées) 138 codes et 432 citations à partir des thématiques abordées en entretiens et focus-groups.

Les intervenantes avaient plus accès leurs discours sur l'intérêt d'une gestion collective de leurs coopératives (voir Tableau n°6). Le deuxième code le plus récurrent renvoie à la meilleure situation ressentie après avoir adhéré à la coopérative.

Tableau n°6 : Codes récurrents entre focus-groups et entretiens à Missour et à Taounate.



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Les jeunes femmes interviewées étaient conscientes que leur situation (plutôt sociale qu'économique) s'est améliorée après l'adhésion à la coopérative, mais elles aspirent à un climat professionnel meilleur, marqué par la collaboration et le sacrifice pour le bien collectif. Les adhérentes n'ont pas nié l'importance des encouragements de leurs familles, malgré quelques résistances qui émanent surtout des hommes (mari, frère aîné, etc.) du douar. L'intérêt d'être adhérente est pour les jeunes femmes interviewées une occasion de sortir en dehors de leur milieu cloisonné (pour assister à des formations, exposer des produits, etc.). Alors que cette même raison constitue l'argument de certains hommes pour interdire à la femme d'adhérer à une structure qui peut les encourager à sortir « seules » du douar.

La majorité de ces femmes, anciennes actrices associatives ou anciennes bénéficiaires des prestations fournies par des associations de douar et de quartier (cours d'analphabétisme, de couture, etc.), a pris la décision d'adhérer ou de créer une coopérative dans un but de pouvoir soit de s'émanciper par rapport à l'homme, soit pour échapper au chômage alors qu'elles ont acquis un savoir-faire des formations (de couture, de pâtisserie, etc.) dans le cadre associatif.

D'après une gérante d'une coopérative à Taounate :

« J'ai été adhérente à une association qui faisait des formations en couture. Après un certain moment, on a pensé à créer une coopérative de production dans le secteur de la couture. Les femmes fondatrices étaient motivées par la volonté d'améliorer la qualité de la production et d'agrèger les efforts pour un avenir meilleur ».

Malgré que la situation sociale de la majeure partie des interviewées s'est améliorée après l'adhésion, certains problèmes notamment sociaux persistent pour entraver la croissance et le développement de la coopérative. Les discussions autour de la thématique de « la situation socioéconomique des femmes après leur adhésion aux coopératives » étaient co-occurentes avec celles en rapport aux avantages de l'adhésion, mais également aux obstacles et difficultés rencontrés (voir Graphe 4).

Graph n° 4 : Situation socioéconomique des femmes après adhésion à la coopérative
Cooccurrences avec le code : Meilleure situation (MS) après adhésion

Ce code a été, une trentaine de fois, co-occurent avec neuf autres codes.

Les neuf Codes :

FR (Formation reçue) -Oui {19-1}

FR-Savoirs sur la gestion {17-1}

KP (Capitaliste de soi-même _ Travail précaire)-Avantages coopératives (proximité, autonomie, etc.) {4-1}

KP-Plus de stress {4-1}

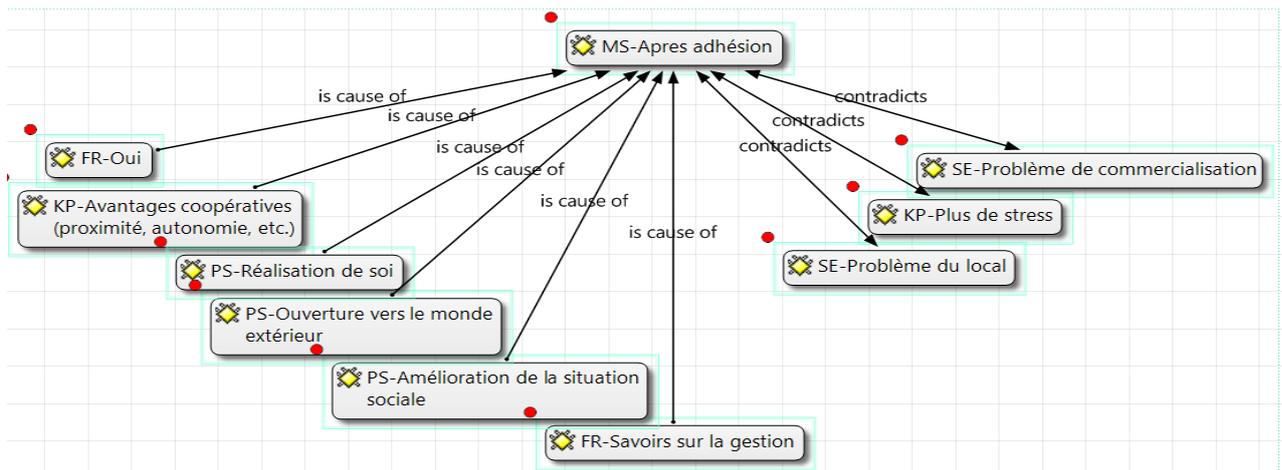
PS (Effet psycho-social après l'adhésion à la coopérative)-Amélioration de la situation sociale {9-1}

PS-Ouverture vers le monde extérieur {19-1}

PS-Réalisation de soi {3-1}

SE (Situation économique après adhésion à la coopérative)-Problème de commercialisation {8-1}

SE-Problème du local {14-1}



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Les interviewées ayant estimé que leur situation s'est améliorée après leur adhésion à la coopérative ont formulé 23 citations relatives au sujet. Elles considèrent que la coopérative, proche de leur lieu d'habitation leur a permis d'accéder à un niveau d'autonomie tout en continuant à prendre soins de leur famille, de bénéficier des formations, de s'ouverture vers l'extérieur, de s'affirmer. Ces aspirations restent entravées par le problème de commercialisation, du local sans oublier le stress et la fatigue physique et mental éprouvés essentiellement par les gérantes des coopératives.

L'affirmation de soi prend le dessus sur la volonté de réaliser des bénéfices, alors que les deux objectifs sont intimement liés si l'on veut garantir la pérennité de son entreprise.

Les femmes gérantes de coopératives étaient bien représentées dans notre échantillon (13 parmi les 32), et se sont souvent exprimées au sujet de leur rôle et leur engagement pour la coopérative, en l'absence d'un engagement collectif des autres adhérentes souvent analphabètes, même au détriment du temps à consacrer pour la famille.

**Graph n° 5 : Problématique de la gestion collective au sein des coopératives étudiées
Cooccurrences avec le code : Prise de décision et Gestion(PDG) collective.**

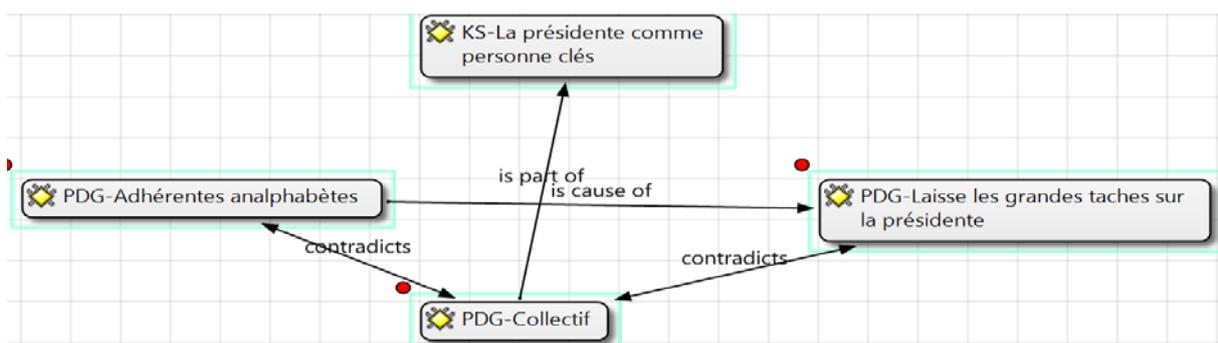
Ce code a été 31 fois co-occurent avec trois autres codes.

Les trois Codes :

Capital social (KS)-La présidente comme personne clés {14-1}

PDG-Adhérentes analphabètes {5-2}

PDG-Laisse les grandes taches sur la présidente {8-2}



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Certaines adhérentes, à cause de l'interdiction émanant des hommes ou de leur analphabétisme et du fait qu'elles n'ont jamais eu l'occasion de quitter leurs maisons, refusent d'aller représenter la coopérative dans des expositions ou assister à des formations. C'est plutôt la gérante, en général qui dispose d'un niveau d'instruction plus élevé, qui s'occupe de plusieurs de ces tâches. La présidente doit jouer un rôle primordial et se trouve obligée d'avoir un capital social et culturel exploitable dans la gestion quotidienne de la coopérative.

Selon une jeune adhérente à une coopérative à Missour :

« Dans la plupart des coopératives, à part les tâches manuelles, tout le travail est laissé à la présidente ou bien à la secrétaire. Elle est amenée à chercher les points de vente pour commercialiser les produits (les souks, les expositions, etc.), s'occuper de tout ce qui est administratif, en plus parfois de quelques travaux manuels, comme les autres adhérentes, que la présidente se trouve souvent obligée d'y contribuer ».

En plus des problèmes de découragement de l'entourage, des obstacles liés à la non disponibilité du matériel et du financement, des problèmes de commercialisation, etc.

Ces coopératives affrontent également le problème de manque de coopération de la part des adhérentes elles-mêmes qui selon nos interviewées : « ne comprennent pas le travail coopératif », « pensent seulement à être payées », etc. C'est un problème qui influence, plus que les autres, sur l'état psychique des adhérentes qui se sentent découragées quand l'essence même du travail coopératif n'est pas respecté / compris.

Une adhérente à une coopérative à Taounate explique :

« L'état psychologique de la personne change vers le meilleur quand elle fait quelque chose pour sa région d'origine ; Même avec un revenu financier faible, ce sont plutôt les gens du Douar qui essayent de casser ta volonté....Si une minorité t'encourage, la majorité te casse... Par exemple, si on reçoit des commandes des gens loin de notre village, les gens du Douars évitent de nous acheter nos produits et espèrent les avoir gratuitement... Ils veulent déguster nos produits, alors qu'ils oublient qu'on a des charges à payer, surtout le loyer, l'eau et l'électricité ».

La perception des femmes non adhérentes : il faut qu'elles adhèrent. Certaines ont quitté après leurs mariages, elles sont perçues comme dominées, inactives, non courageuses, manque de confiance en soi, etc. Certaines d'entre elles préfèrent le gain sûr en travaillant comme salariées dans des usines dans d'autres villes

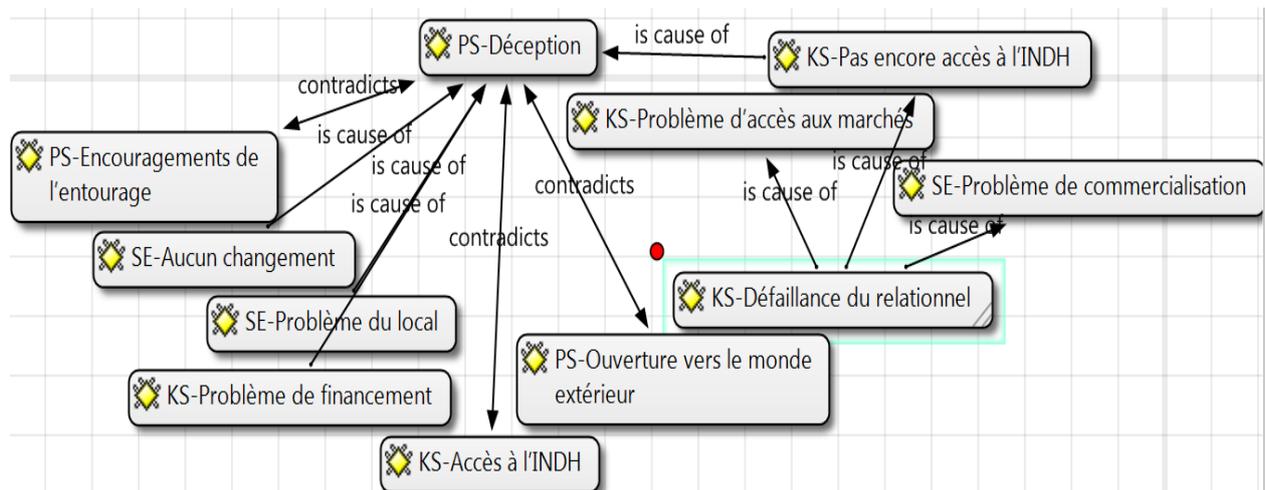
Grphe n° 7 : Effets sociaux et psychologiques de l'adhésion aux coopérative sur les femmes interviewées

Cooccurrences avec le code : Cooccurrence du code (PS) Déception → La déception comme effet psycho-social (PS) après l'adhésion à la coopérative.

Ce code a été 7 fois co-occurent avec six autres codes. D'autres codes au niveau du schéma sont co-occurents avec des codes autres que (PS) Déception.

Les dix codes :

- KS-Accès à l'INDH {11-1}
- KS-Défaillance du relationnel {3-3}
- KS-Pas encore accès à l'INDH {3-2}
- KS-Problème d'accès aux marchés {4-1}
- KS-Problème de financement {8-1}
- PS-Encouragements de l'entourage {1-1}
- PS-Ouverture vers le monde extérieur {19-2}
- SE-Aucun changement {5-1}
- SE-Problème de commercialisation {8-2}
- SE-Problème du local {14-2}



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Selon les interviewées, le sentiment de déception s'installe souvent après le démarrage de leurs coopératives. Le sentiment de l'échec est dû pour certaines d'entre elles aux problèmes de gestion, de local, de commercialisation, de financement. Pour d'autres, la déception est étroitement liée à une situation qui ne s'est pas améliorée selon leurs critères d'évaluation subjectifs.

Selon une adhérente de Taounate :

« Au début nous avons le problème du local et de financement. Mais nous les adhérentes, nous avons beaucoup de volonté, chacune de nous encourage les autres et on cotise parfois pour acheter la matière première dont on avait besoin. Après un an de travail, on est devenu capables de payer le loyer grâce à la vente de nos produits. Cependant, on ne recevait rien comme rémunération, on essaye toujours d'agrandir notre projet même si on est toujours confrontées au problème de commercialisation. Le problème est que certaines adhérentes demandent à être payées et ne comprennent pas beaucoup cette idée de réinvestissement, ça rentre pas dans leurs têtes. Elles sont en majorité analphabètes ou à niveau d'instruction très bas. La

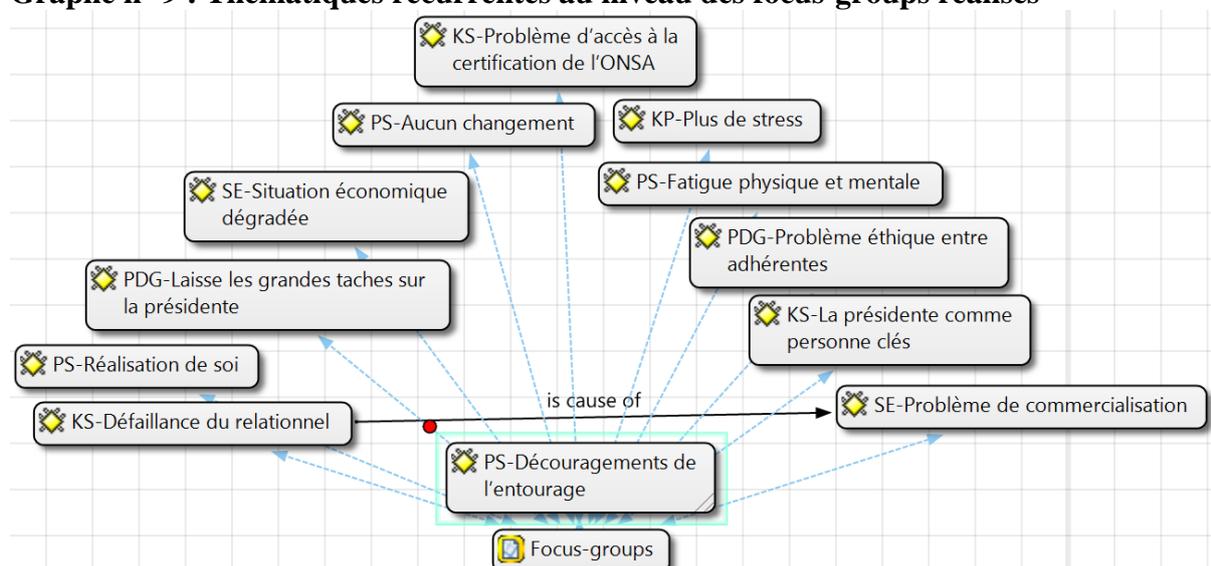
majorité a décidé de quitter la coopérative, on est resté juste cinq adhérents très motivées, même si nos objectifs ne sont pas encore atteints... ».

Cependant, cette déception peut être atténuée grâce à l'encouragement de l'entourage (principalement de la part des autres adhérentes) et aux possibilités d'ouverture vers le monde extérieur que présente le travail coopératif pour ces jeunes femmes auparavant limitées à leurs douars d'origine.

Les thématiques récurrentes au niveau des focus-groups

Deux focus-groups ont été réalisés à raison d'un focus-group par ville. Une analyse des thématiques par ordre de récurrence (voir Graphe n°9) a montré l'importance des discussions autour des problèmes de gestion et des effets psychosociaux face aux obstacles rencontrés principalement en phase de démarrage des coopératives.

Graphe n° 9 : Thématiques récurrentes au niveau des focus-groups réalisés



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Différenciation des thématiques et codes entre Taounate et Missour

Une analyse par ville a permis d'avoir le tableau ci-dessous :

Tableau n° 8 : Les trois premières thématiques les plus citées par ville

Thèmes / Ville	Missour	Taounate
PDG-Collectif	19	12
Ms-Après adhésion	15	8
ID-Moi-même	2	12
PNA-II faut qu'elles adhèrent	5	11
FR-Savoirs sur la gestion	13	4

Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'enquête exploratoire

Les thématiques les plus récurrentes au niveau de Missour sont l'intérêt pour une gestion collective des coopératives, la situation qui s'est améliorée après l'adhésion et le rôle des

formations reçus dans le cadre des activités d'organismes étatiques et non-étatiques qui soutiennent l'entrepreneuriat social en général.

Alors qu'au niveau de Taounate, les thématiques les plus discutées étaient, en plus de l'importance et des difficultés d'une gestion collective de la coopérative, « ID-Moi-même » c'est-à-dire que l'idée d'adhérer à la coopérative était une décision personnelle et « PNA-Il faut qu'elles adhèrent » qui signifie les perceptions des non adhérentes par rapport aux adhérentes. Ces dernières estiment qu'il faut que toutes les jeunes filles adhèrent à ce genre d'activité.

Conclusion

Au niveau de la présente recherche exploratoire, deux principales hypothèses étaient formulées :

H1 : L'adhésion de la jeune femme rurale à la coopérative, quel que soit son niveau d'instruction lui a permis d'améliorer sa situation économique et par conséquent son rôle social.

C'est une hypothèse validée avec certaines nuances. Il existe une différence entre le fait d'être une gérante ou une simple adhérente. Alors que pour les deux catégories, l'impact sur le rôle social de l'adhérente n'est pas tributaire de l'amélioration de sa situation économique. Le terrain d'enquête nous permet de réaliser l'absence de corrélation entre l'amélioration de la situation économique et celle de la situation sociale des adhérentes.

H2 : Au niveau des coopératives ayant des problèmes de commercialisation et de financement, les jeunes adhérentes se trouvent exposées au travail précaire malgré qu'elles soient des gérantes. Elles deviennent par conséquent capitalistes d'elles-mêmes.

C'est une hypothèse non validée par ce que les motivations psycho-sociales priment sur les motivations économiques (ces coopératives sont en phase de démarrage qui nécessitent un réinvestissement de revenu) si objectivement la précarité peut être ressenti au niveau des conditions de travail (travail non rémunérer, stress, manque de coopération...) du point de vue subjectif (selon les interview), les motivations qui domine sont plutôt psychosociales (respect, estime de soi...). C'est justement parce que la totalité des coopératives étudiées sont en phase de démarrage (la plus ancienne de ces coopératives a été créée en 2012). La pression devrait être plus grande au cours des autres phases qui suivront le démarrage. Une étude longitudinale est donc nécessaire pour vérifier cette hypothèse tout au long d'un cycle de vie de la coopérative.

Il y a une différence entre le fait d'être gérante et le fait d'être une simple adhérente qui effectue les travaux manuels, l'amélioration de la situation après l'adhésion se calcule plus au niveau économique pour les adhérentes et au niveau social pour les gérantes. C'est pourquoi, l'amélioration de la situation sociale (du relationnel, du rôle social et du respect, etc.) n'est pas toujours tributaire de l'amélioration de la situation économique.

La majorité des adhérentes ayant un niveau supérieur sont des gérantes des coopératives. Selon le terrain de l'enquête, le niveau d'instruction est corrélé aux possibilités de développer son relationnel et son capital social. C'est pourquoi, ce sont les gérantes qui ont plus de chance à développer leur relationnel et à élargir le cercle de leurs connaissances (assister à des formations, à des expositions, etc.).

Pour les adhérentes, qui disposent en général d'un niveau d'instruction bas, le niveau économique s'améliore comparativement à leurs situations avant l'adhésion aux coopératives. Ces adhérentes dépensent l'essentiel de leur revenu sur l'habillement et l'alimentation. Leur contribution au budget de la famille leur permet également d'avoir un rôle plus actif. L'amélioration de la situation sociale pour cette catégorie d'adhérentes est plus ressentie au niveau de l'entourage immédiat (grâce à la proximité elles prennent soins de leur famille, maris...). Les présidentes gérante à cause des tâches administratives et parfois manuelles ont moins de temps pour leurs familles. La majorité d'entre elles ont un niveau d'instruction plus élevé ce qui leurs permettent de développer leurs cercles de relationnel. Un réseau qui peut s'étendre au contraire des autres adhérentes avec un niveau d'éducation bas.

Selon des coopératives qui échouent ; elles attribuent cela à la défaillance du relationnel qui constitue une voie importante pour accéder à des opportunités de financement.

Selon certaines gérantes l'objectif c'est d'assurer la survie de leurs projets en réinvestissant des revenus après avoir partagé des petites sommes entre les adhérentes.

Les femmes rurales peuvent améliorer leur situation socio-économique grâce au travail coopératif. La place occupée au sein de la société joue un rôle important pour développer ou non le capital culturel. La différence est que les adhérentes ayant un niveau d'instruction bas ne peuvent que développer leur capital social au niveau de leur entourage immédiat, alors que les gérantes à niveau d'instruction élevé peuvent le développer en dehors de cet entourage.

Bibliographie

1. Boltanski Luc, Chiapello Eve (1999) « Le Nouvel esprit du capitalisme », Ed. Gallimard, Paris.
2. Goody Jack, (1983), "The Development of the Family and Marriage in Europe".. (Cambridge: Cambridge University Press.
3. Granovetter, Mark, The Strength of Weak Ties (1973). American Journal of Sociology, Vol. 78, Issue 6, p. 1360-13.
4. McClelland, D.C. (1961), "The Achieving Society", Princeton, Van Nostrand.
5. Mernissi Fatima, (1989), « Le harem politique : le Prophète et les femmes ». Paris, Albin Michel, 294 p.
6. Mernissi, Fatima (Auteur), (1998), « Rêves de femmes : Une enfance au harem », Ed. Poche, Ruth Ward (Illustrations), Claudine Richetin (Traduction).
7. Paugam Serge, (2008), « Le lien social », Coll. Que Sais-Je?, éd. PUF, 128 p.
8. Saïd Ahrouch, 2011, « Les coopératives au Maroc : enjeux et évolutions » Le management dans l'ESS Numéro 322.
9. Schmitt, C. et F. Janssen (2011), « L'entrepreneur, héros des temps modernes? Pour une analyse critique de l'entrepreneuriat », dans L. Taskin et M. de Nanteuil (dir.), Perspectives critiques en management pour une gestion citoyenne, De Boeck, p. 163-184
10. Weber Max (1964) « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », Ed. Plon, Paris.

Webographie

11. Ahmed Fath Allah, 2011, « Eclairage sur le mouvement coopératif marocain », Numéro 6 de la Revue Marocaine des Coopératives, Page 11. Disponible en ligne sur : <http://www.odco.gov.ma/sites/default/files/remacoop1.pdf>

12. Conseil Economique, Social et Environnemental, 2015, « L'Economie Sociale et Solidaire : un levier pour une croissance inclusive », Consulté le 08/08/2018 sur <http://www.cese.ma/Pages/Auto-saisines/AS-19-2015-economie-sociale-et-solidaire.aspx>
13. Déclaration sur l'identité coopérative internationale, ACI, 1995, « Les 7 principes coopératifs », consulté le 08/08/2018 sur <https://www.entreprises.coop/7-principes-cooperatifs.html>
14. Le programme d'une durée de 5 an vise le renforcement des capacités de 2000 coopératives nouvellement créées (500 par an), ce qui permettra d'améliorer et de pérenniser les revenus d'environ 200000 bénéficiaires directs et indirects (Voir <http://www.odco.gov.ma/fr/content/programme-mourafaka>).
15. Mernissi, Fatima (1981), « *Le prolétariat féminin au Maroc* », in *Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM)(éds.)*, Paris, Editions du CNRS, pp. 345-356, Vol. 19 (1388 p.), Contient bibl., index., sigles. In http://aan.mmsh.univ-aix.fr/volumes/1980/Pages/AAN-1980-19_49.aspx
16. Numéro 6 de la Revue Marocaine des Coopératives (2017). Disponible en ligne sur : <http://www.odco.gov.ma/sites/default/files/remacoop6.pdf>
17. SIBIEUDE Thierry (2011) « Cours d'introduction à l'Entrepreneuriat Social » Mise en ligne le 03 mars 2011. Consulté le 09/08/2018 sur : <http://www.youtube.com/watch?v=9ZEe5CE9jFM>